

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 17.06.91.

30 Priorité :

43 Date de la mise à disposition du public de la
demande : 18.12.92 Bulletin 92/51.

56 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche : *Se reporter à la fin du présent fascicule.*

60 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71 Demandeur(s) : DELAHAYE Michel — FR.

72 Inventeur(s) : DELAHAYE Michel.

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire :

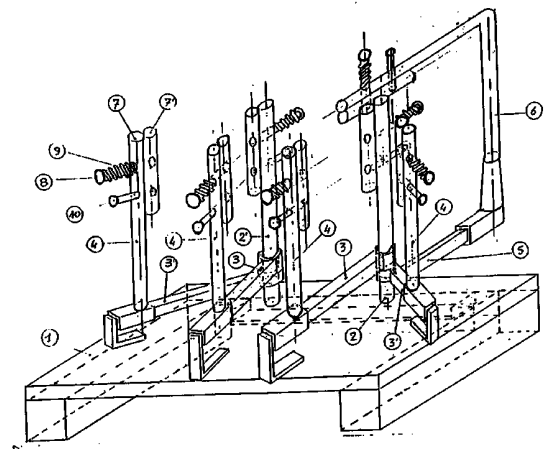
54 Module de soudage et de soudo-brasage.

57 Dispositif modulable pour le soudage et le soudo-
brasage de monture de lunettes.

L'invention concerne un dispositif permettant de souder
correctement les éléments d'une monture de lunettes.

Il est constitué d'un support rigide (1) portant deux pinces
fixes (2 et 2') munies de deux bras articulés (3 et 3') sur
chaque pince fixe eux-mêmes portant une pince mobile (4),
d'un bras arrière (5) muni d'une pince mobile (6). Le pince-
ment se fait par le bouton poussoir (8) à ressort (9), les mâ-
choires étant maintenues en ligne par un axe (10).

L'ensemble repose sur une base (11) munie d'un tiroir
(12) et d'un support de chalumeau (13).



DESCRIPTIF

La présente invention concerne un dispositif de maintien et d'aide au soudage et soudo-brasage.

La technique employée à l'heure actuelle pour effectuer l'assemblage et la séparation d'une monture de lunettes se fait
5 soit à main levée, soit maintenue par deux pinces crocodiles articulées d'où une instabilité, une perte de temps au positionnement et dans certains cas, un surcroît de travail.

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à ces inconvénients. Ce modèle de soudage et soudo-brasage
10 comprend deux pinces montées fixes sur un support rigide et suffisamment écartées l'une de l'autre pour enserrer les deux cercles d'une monture de lunettes

Pour avoir une bonne stabilité des éléments à souder ou soudo-braser, il a été monté sur chacune des pinces fixes,
15 deux bras articulés représentés sur le dessin en perspective, figure 1 sous (3) et (3') portant chacun une pince mobile en translation et rotation (4).

Les mâchoires mobiles (7') des pinces sont actionnées par un bouton poussoir (8) à ressort (9), ce qui permet une bonne
20 maintenue des éléments à souder ou soudo-braser. Le maintien en ligne de la mâchoire mobile (7') se fait par un axe (10) monté par taraudage à demeure sur la mâchoire (7'), la mâchoire (7) étant la mâchoire de la dénommée pince (4) de translation et de rotation ainsi que des dénommées pinces
25 fixes (2) et (2').

A l'arrière des pinces fixes (2 et 2') est monté un bras articulé (5) muni d'une pince (6) mobile en translation et rotation.

30 Cet ensemble peut être monté sur une base plus importante (figure 2) (11) comprenant un tiroir (12) pour le rangement du matériel de soudage et d'un support de chalumeau (13) articulé.

35 Ce module de soudage ou soudo-brasage peut être monté sur un axe de rotation solidaire de la base plus importante (11).

REVENDEICATIONS

1) Dispositif de fixation de monture de lunettes dans le cadre de sa réparation ou de son assemblage par soudure ou soudo-brasage caractarisé en ce qu'il comprend un support rigide (1), deux pinces fixes (2 et 2') à la base desquelles est articulé au moins un bras portant une pince mobile (4) en translation et rotation.

2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que deux bras articulés (3 et 3') sont placés à la base de chacune des pinces fixes et portent chacun une pince mobile (4) en translation et rotation.

3) Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que à l'arrière des pinces fixes (2 et 2') est monté un bras articulé (5) muni d'une pince (6) mobile en translation et rotation.

4) Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le pincement des mâchoires mobiles (7') des pinces se fait par bouton presseur (8) à ressort (9). Le maintien en ligne de celle-ci se fait par un axe (10) monté à demeure sur la mâchoire (7'), la mâchoire (7) étant la mâchoire fixe.

5) Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que ce module de soudage ou soudo-brasage peut être monté sur une base plus importante (11) comprenant un tiroir (12) et un support de chalumeau.

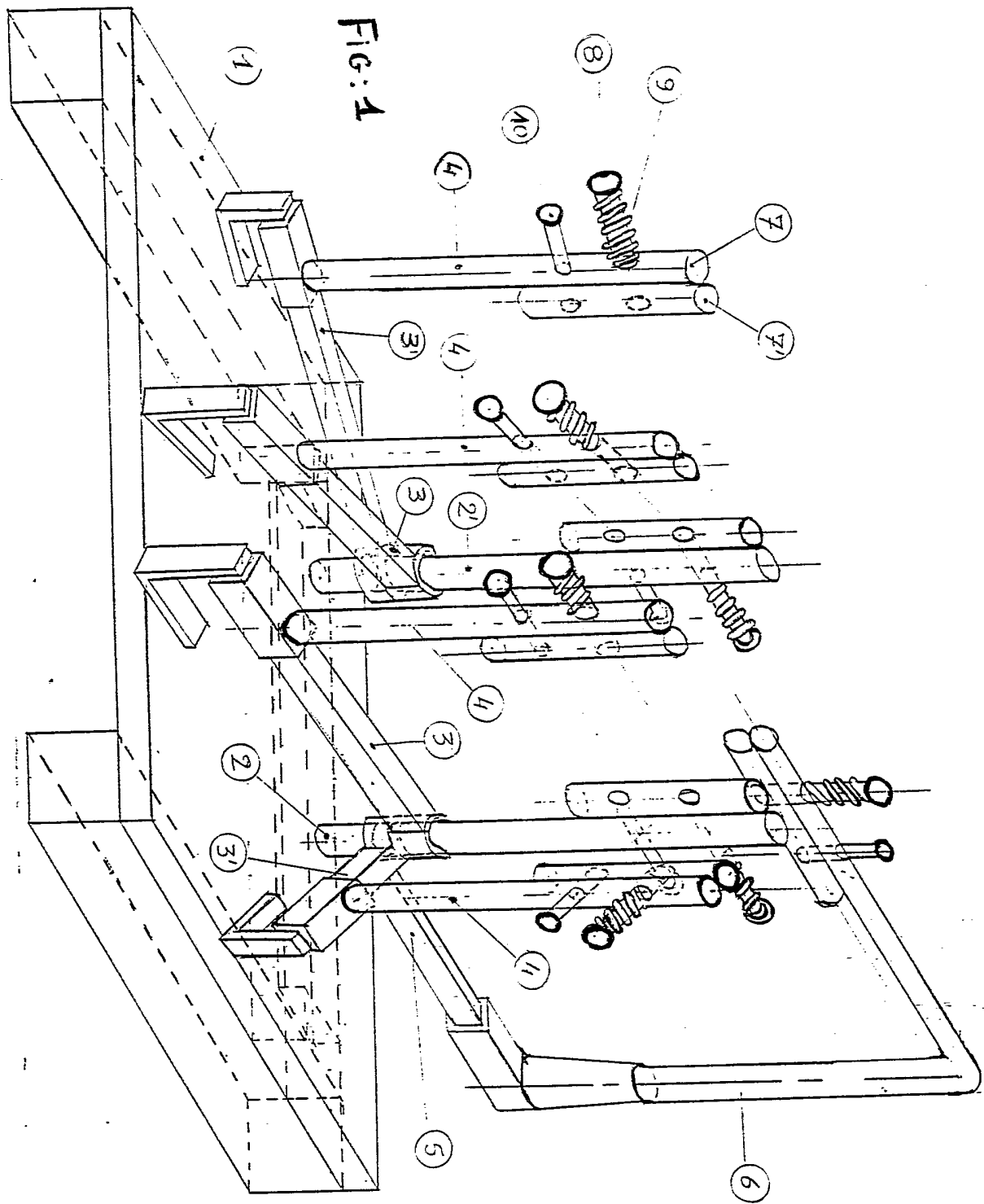


FIG: 1

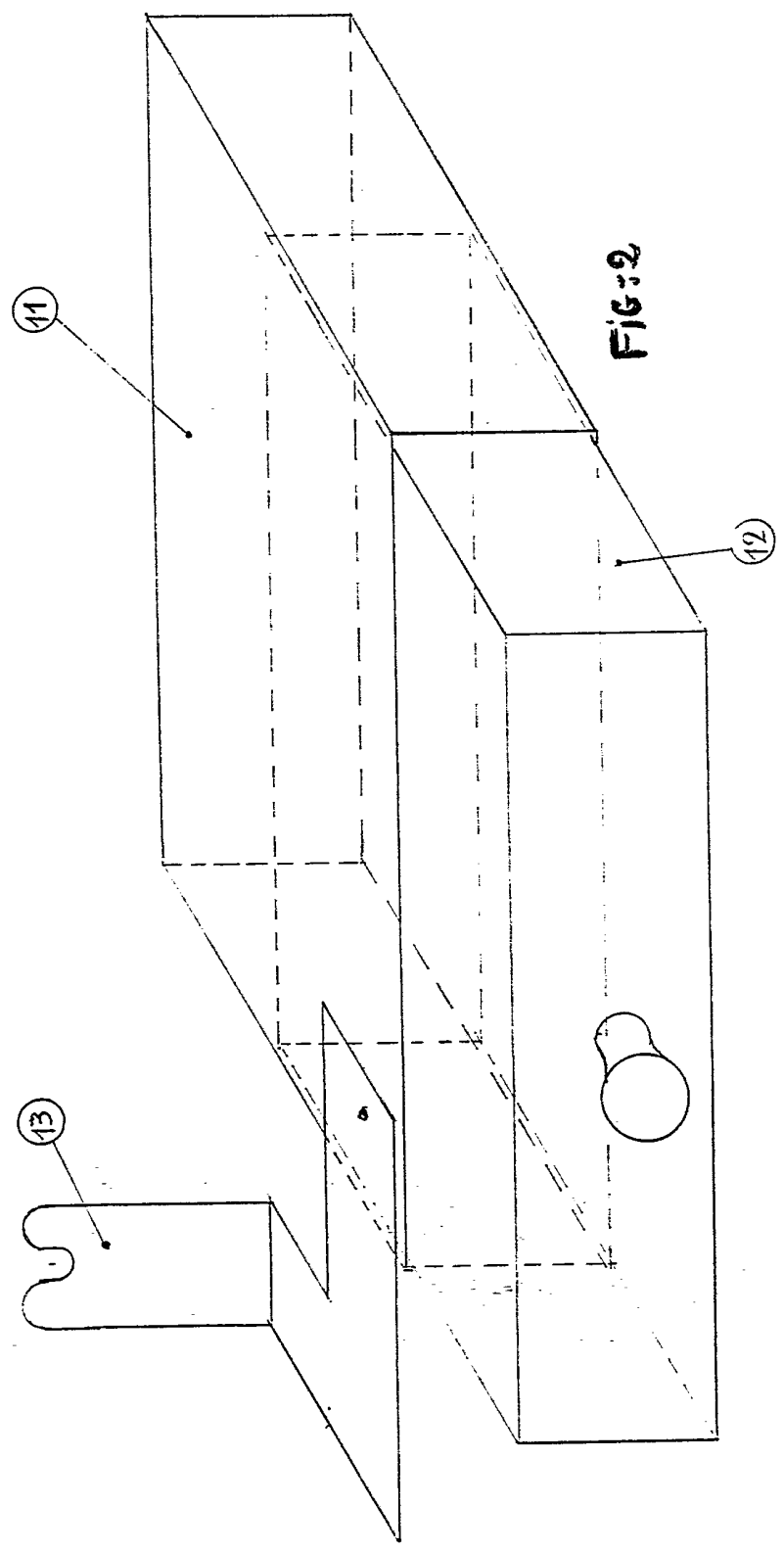


FIG:2

INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE
établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FR 9107627
FA 461398

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
A	US-A-3 066 930 (W.I. CHINNICK) * colonne 2, ligne 19 - colonne 4, ligne 61; figures 1,2 * ---	1-3, 5
A	US-A-2 221 108 (L.C. RATHBUN) * le document en entier * ---	1, 4
A	US-A-3 710 653 (MILLER) * colonne 1, ligne 57 - colonne 3, ligne 35; figures 1,2 * -----	1-5
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
		B23K G02C
Date d'achèvement de la recherche		Examineur
09 MARS 1992		HERBRETEAU D.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>		

EPO FORM 1503 03.82 (P0413)